


	<p align="center">Bachelor of arts HES-SO en arts visuels EDHEA - école de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2019-2020</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	X4 eXploration 4	
Type de module	Module spécialisé, obligatoire*, avec options	
Code	8X4	
Type de formation	Bachelor HES-SO en arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Printemps	
Lieu	EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, Allemand et Anglais	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base bachelor et master HES-SO, du 15 juillet 2014)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et aux étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.</p> <p>Au cours de la formation, l'étudiant et l'étudiante sont conduits à renforcer les apprentissages expérimentés dans les ateliers par une participation à un ou à plusieurs workshops parmi ceux proposés, accrédités et dirigés par des artistes invité-e-s.</p> <p>Conduits d'une façon à la fois complémentaire et indépendante du rythme de l'école, ils donnent l'occasion à l'étudiant-e de se familiariser avec une multitude de démarches artistiques.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	<p>Le programme Bachelor propose aux étudiants et aux étudiantes dans le cadre de modules d'exploration ou modules mixtes de se confronter à un choix d'enseignements spécifiques, de séminaires ou de workshops qui puissent correspondre à leurs aspirations aussi bien artistiques qu'intellectuelles.</p> <p>Le module X4 poursuit les enseignements abordés dans le module X2, dont certaines des composantes peuvent être choisies par l'étudiant-e. Le module est composé d'un cours théorique à option apportant à l'étudiant et à l'étudiante connaissances et réflexions dans des domaines à même d'enrichir sa pratique, d'un workshop à choix parmi ceux proposés chaque semestre et de cours obligatoires d'histoire de la vidéo permettant d'approfondir les connaissances dans ce domaine, en lien avec le contexte élargi des œuvres.</p> <p>Enfin, le séminaire «Intervention» veut passer au crible de la critique les problématiques de l'art et chercher à distinguer en elles la part de légitimation et la part de validité des énoncés.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	Chaque cours et chaque workshop présentent des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présentations orales sont exigés, de même, d'une manière générale, qu'une participation active, que ce soit dans les workshops ou les autres cours et séminaires, également validés sur ces bases.	
Modalité de remédiation	Remédiation possible, travaux complémentaires à rendre, à l'exception du workshop, qui doit être intégralement repris en cas de non-validation.	
Enseignant-e-s	Artistes invité-e-s (Workshops), Christian Indermuhle (cours théorique à choix : Anthropologie), Marie Sacconi (cours théorique à choix : Pratiques du lieu), Valérie Felix (cours théorique à choix : Arts numériques), Vivianne Van Singer et invité.e.s (Séminaire Intervention), Geneviève Loup (Unité Vidéo : histoire de la vidéo)	

Nom du/de la responsable du module	Françoise Brunner, coordinatrice Bachelor en arts visuels
Descriptif validé le	25.06.19
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels